

POUR SES 40 ANS, PROPARCO ADOPTE UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'ACTION ET CHANGE D'ÉCHELLE

OBJECTIF 2020

Doubler les engagements annuels pour atteindre
2 milliards d'euros et renforcer la contribution
du secteur privé au développement.

Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement dédiée au secteur privé, figure **parmi les principales institutions européennes de financement du développement**.

Cette année, **Proparco a 40 ans et change d'échelle** avec une nouvelle ambition pour 2020 : **doubler ses engagements annuels** (de 1,05 Md€ en 2015 à 2 Mds€) pour **tripler ses impacts** en faveur du développement durable (emploi, climat, innovation, éducation, santé et infrastructures énergétiques).

Le continent africain reste au coeur des priorités de Proparco qui se positionne comme **l'institution de financement du développement la plus africaine**.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE RÉPONDANT À DE NOUVEAUX ENJEUX

Depuis 40 ans, Proparco adapte ses actions, ses outils, ses priorités aux évolutions des marchés, des besoins de ses clients, et des contextes économiques des pays dans lesquels elle intervient mais aussi des ambitions de la France en matière d'aide au développement. Cette nouvelle stratégie 2017-2020 permettra à Proparco de continuer à répondre qualitativement et quantitativement à ces ambitions dans un environnement en profonde mutation.



DE NOUVEAUX BESOINS CLIENTS

Les clients de Proparco souhaitent améliorer leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance. Pour les accompagner vers davantage d'expertise et de savoir-faire pointus, Proparco continuera à développer son rôle de mise en réseaux d'acteurs privés et son offre d'accompagnement technique.

Pour s'adapter à la demande de **financements de montants importants** (supérieurs à 100 M€), Proparco mobilisera des ressources financières additionnelles. **Par ailleurs, les clients sont de plus en plus demandeurs de financements en devises locales afin de faire face au risque de change et aux contraintes de convertibilité sur certaines géographies.** Enfin, afin de mieux accompagner la prise de risque (en amont d'un projet notamment), en particulier dans les PMA et en Afrique Subsaharienne, **Proparco proposera davantage de produits financiers et extra-financiers innovants.**

LES CLIENTS DE PROPARCO

Proparco appuie des entreprises et des institutions financières actives sur les secteurs clés du développement, aussi bien des acteurs locaux que des entreprises internationales implantées dans le pays en développement ou émergents ou désireuses d'y établir des filiales.



DES ENVIRONNEMENTS EN MUTATION

Dans de nombreux pays d'intervention de Proparco, l'environnement macroéconomique instable incite Proparco à agir de manière contracyclique en **renforçant ses engagements dans les pays fragiles** (pays les moins avancés, à faible revenu, en transition ou en sortie de crise).

UN NOUVEL AGENDA DU DÉVELOPPEMENT QUI RÉAFFIRME LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ

L'année 2015 a été déterminante pour l'agenda du développement avec trois événements majeurs :

- la conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement, qui réaffirme l'importance de la contribution du secteur privé pour atteindre les ODD,
- l'adoption à l'Assemblée générale des Nations unies des 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui guident et guideront l'action de Proparco,
- la signature de l'accord de Paris sur le climat (COP21) qui conduit l'AFD et donc Proparco à jouer un rôle prépondérant dans la réalisation des **engagements internationaux de la France en matière de changement climatique.**

Ces moments forts ont tracé les lignes directrices d'une nouvelle ambition universelle sur les enjeux croisés et indissociables de développement économique, d'inclusion sociale et de préservation de la planète.

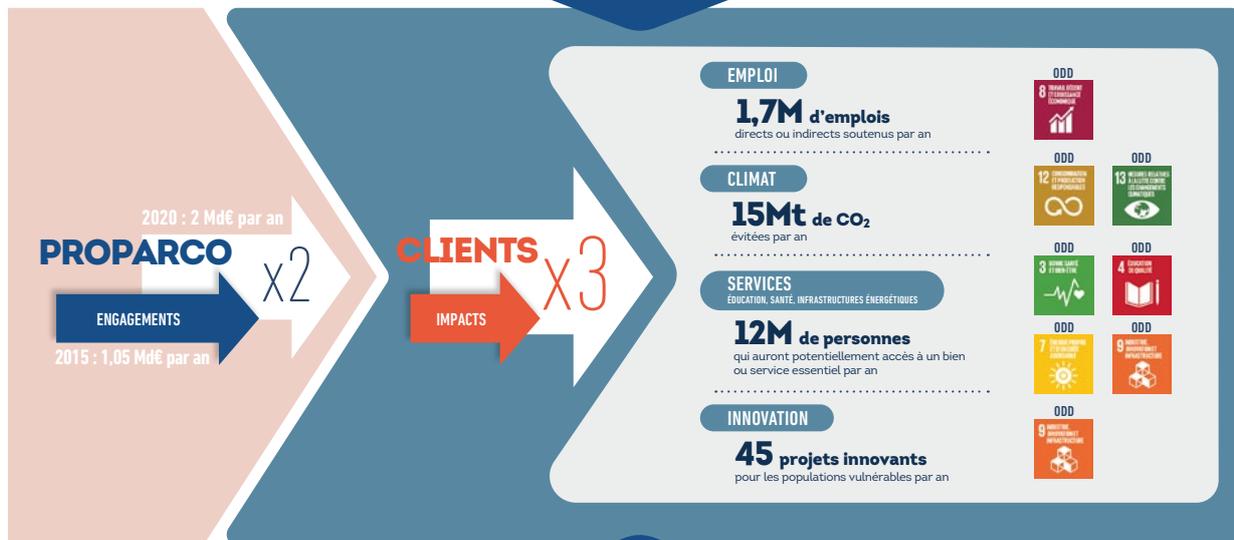
Pour atteindre ces objectifs, l'ensemble des parties prenantes – les acteurs du secteur privé (entreprises et monde financier), aux côtés des pouvoirs publics, de la société civile et des collectivités locales – doivent se mobiliser pour favoriser l'émergence de solutions innovantes en faveur de modèles de développement responsables et durables.

C'est dans ce contexte que le Président de la République a annoncé lors du sommet des Nations-Unis en 2015 une hausse de 4 milliards d'euros des engagements annuels du groupe AFD à l'horizon 2020 (soit + 50 % de croissance d'ici 2020), dont 1 milliard d'euros d'engagements annuels supplémentaires pour Proparco.

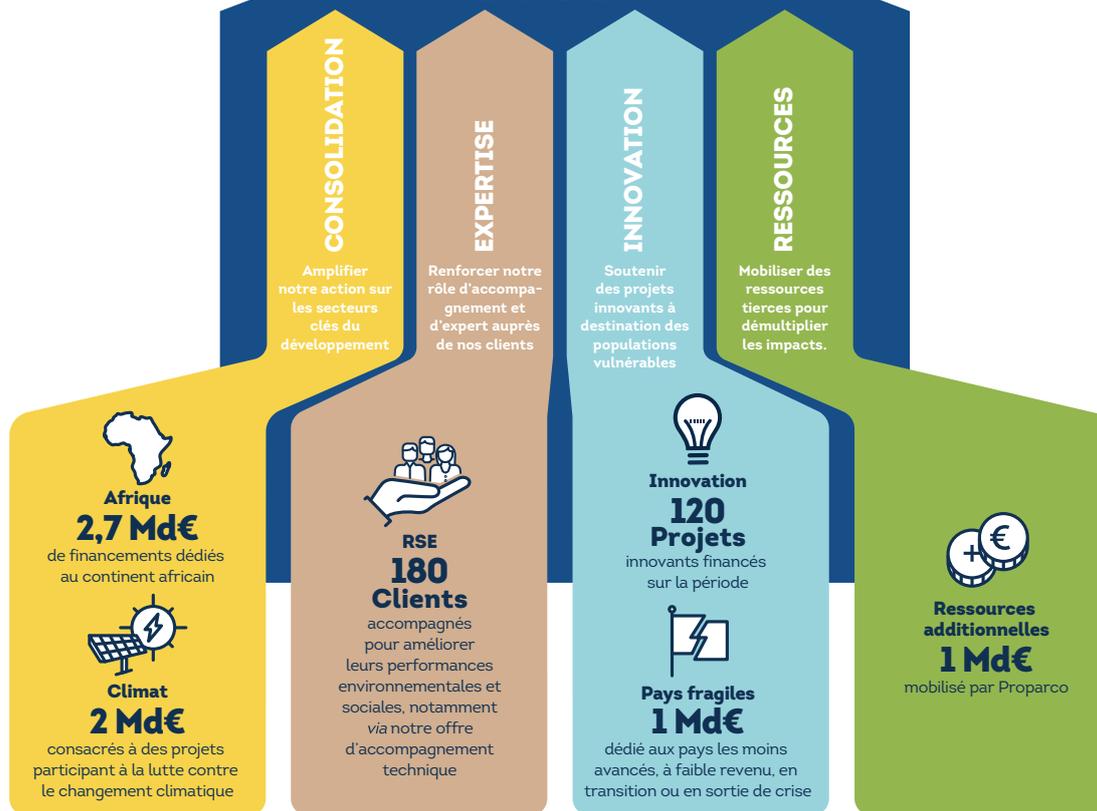
Proparco sera ainsi partie prenante de ce changement d'échelle, avec 90 % de croissance de ses engagements d'ici 2020.

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

NOTRE AMBITION POUR 2020



NOS MOYENS 2017-2020



Les impacts et objectifs ont été sélectionnés pour répondre efficacement aux ODD auxquels le secteur privé peut contribuer.

- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
- Établir des modes de consommation et de production durables.
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

EXPERTISE, FINANCEMENT, INNOVATION... DES LEVIERS D' ACTIONS ADAPTÉS AUX NOUVEAUX OBJECTIFS

Pour répondre à l'objectif ambitieux de doubler ses engagements pour tripler ses impacts, il est indispensable d'améliorer l'effet de levier des interventions de Proparco, c'est-à-dire de démultiplier les impacts des euros investis par Proparco.

C'est en consolidant son socle d'expertises financières et sectorielles que Proparco pourra adapter son offre aux nouvelles demandes des clients et mobiliser davantage de ressources tierces. Une évolution reposant en grande partie sur l'innovation et sur la mise en réseau des différents acteurs des écosystèmes.



CLIMAT

Proparco s'appuiera sur son expertise dans le financement « climat » pour **amplifier ses engagements financiers en faveur de projets moins émissifs** (atténuation) et de modèles permettant d'augmenter la résilience au changement climatique (adaptation).

Pour continuer à mobiliser des fonds du secteur privé en faveur de la **lutte contre le changement climatique**, Proparco soutiendra de nouvelles initiatives telles que la création de véhicules d'investissements en fonds propres dans les énergies renouvelables, et le développement d'une capacité de syndication, ou de cession de prêts dans le domaine du climat.

Proparco financera des projets d'adaptation au changement climatique pour accompagner ses clients dans la mise en place de nouvelles pratiques : financements en direct et à travers des lignes bancaires, en encourageant les banques et les institutions de microfinance à développer des produits destinés à financer l'adaptation de leurs clients à ces situations nouvelles (notamment dans le secteur agricole).



AFRIQUE : LE CONTINENT AFRICAIN RESTE AU CŒUR DES PRIORITÉS DE PROPARCO QUI Y CONSACRERA 2,7 MILLIARDS D'EUROS SUR LA PÉRIODE 2017-2020. PROPARCO SE POSITIONNE AINSI COMME L'INSTITUTION FINANCIÈRE LA PLUS AFRICAINE.



ACCOMPAGNEMENT, EXPERTISE, ET MISE EN RÉSEAU

Proparco mettra à disposition son expertise afin de favoriser la diffusion de bonnes **pratiques environnementales, sociales et de gouvernance**. Proparco renforcera notamment **son offre d'accompagnement technique** sur budget propre avec pour objectifs prioritaires : le renforcement des capacités ou la mise en conformité avec les standards internationaux, la diversification d'activité et le soutien à des initiatives innovantes répondant à des besoins spécifiques (populations à bas revenus, femmes, PME, exploitants agricoles...).

Proparco insérera également plus systématiquement dans les conventions de crédit des mécanismes d'**incitations tarifaires** invitant ses clients à améliorer leurs pratiques.

Pour jouer un rôle clé dans la mobilisation de tous les acteurs du développement autour des dimensions « secteur privé » de l'agenda international, Proparco **accentuera son rôle de mise en réseau** pour favoriser l'investissement et l'échange de bonnes pratiques d'acteurs privés du financement : mise en relation des investisseurs ou gestionnaires de fonds avec des promoteurs ayant peu d'expérience des marchés du Sud et entre gestionnaires présents sur des marchés et secteurs similaires ; mise en relation de ses clients avec des centres de recherche du Nord et du Sud afin de les faire bénéficier de solutions R&D innovantes...



INNOVATION

Proparco assumera une prise de risque accrue pour soutenir des acteurs porteurs de projets innovants à fort impacts tels que l'électrification *off-grid*, le désenclavement numérique ou encore le *social business*. L'intervention de Proparco pourra prendre la forme notamment d'un accompagnement en amont (capital amorçage et investissement en fonds propres au capital de développeurs), dans la limite du modèle économique de Proparco.

Proparco développera des outils adaptés et innovants pour soutenir les acteurs privés intervenant dans les pays fragiles et en crises, en particulier dans la région du Sahel. Le soutien aux premières équipes de gestionnaires de fonds intervenant dans ces zones pourra être notamment envisagé.

Une attention particulière sera portée aux acteurs innovants dans le domaine du numérique : les pays en voie de développement, et notamment l'Afrique, connaissent une multiplication des écosystèmes numériques et des startups, capables d'apporter des solutions adaptées à des contextes spécifiques (m-banking, Pay-As-You-Go, e-commerce etc).



MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIÈRES ADDITIONNELLES

Pour proposer à ses clients des volumes de financements accrus et des solutions adaptées, notamment à travers le co-financement, Proparco approfondira les dispositifs de coopération existants avec les autres institutions de financements, avec l'AFD sur des thématiques conformes au mandat de l'AFD et avec le groupe CDC pour appuyer notamment les PME françaises actives à l'international.

Des fonds européens seront mobilisés pour proposer de l'accompagnement technique sur des opérations de grande envergure et pour accompagner le financement de modèles innovants et/ou plus risqués.

Proparco aura également recours au « Fonds Vert » pour accompagner la prise de risque en amont, notamment dans les projets d'énergies renouvelables en Afrique.

Proparco développera sa capacité d'arrangement sur les projets où son expertise sectorielle est importante et **son activité de syndication** (auprès d'autres DFI mais également auprès de banques commerciales ou d'investisseurs institutionnels). Cette capacité à syndiquer et céder des prêts « climat » (« titrisations vertes ») amplifiera notamment l'effet catalytique de ses financements en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Enfin, Proparco développera son activité de conseil en investissement et la gestion pour compte de tiers selon le modèle d'expériences réussies des fonds Averroès Finance I, II et III et du fonds FISEA, le fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique financé par l'AFD et conseillé par Proparco.



OUTILS FINANCIERS

Proparco enrichira sa palette d'instruments financiers :

- **en structurant son offre de haut bilan** pour rester subsidiaire dans les marchés où l'offre bancaire est abondante et répondre aux besoins d'investissement en capital de ses clients. Proparco accordera donc une **part croissante aux prises de participation et instruments de quasi fonds propres, avec l'objectif d'atteindre 25 % de son activité en 2020**. Proparco continue ainsi à modifier graduellement ce mix entre dettes seniors et instruments de haut de bilan qui répondent à la demande de certains clients, en particulier dans les secteurs financiers et les infrastructures. Dans le secteur des infrastructures énergétiques, Proparco investira en fonds propres au capital de développeurs ayant déjà constitué un portefeuille d'actifs et visant un passage à l'échelle.
- **en adoptant une approche volontariste en matière de capital-risque** afin de répondre aux besoins d'investissement dans des projets en création, des projets d'infrastructures en phase de préparation ou des sociétés dont le retournement n'est pas confirmé.
- **en développant des solutions de financement en monnaie locale**, tout en veillant à rester subsidiaire, pour répondre à la demande croissante des clients faisant face à un risque de change élevé dans certaines zones.
- **en testant des produits pilotes**, tels que le *trade finance*, avant de les déployer éventuellement auprès de plusieurs clients, voire de le structurer dans l'offre Proparco.

PROPARCO, UNE INSTITUTION FINANCIÈRE AU SERVICE DU SECTEUR PRIVÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE




5,4 Md€ DE BILAN


80 PAYS
D'INTERVENTION


+ de 450 CLIENTS


+ de 200
COLLABORATEURS


+ de 30 ACTIONNAIRES
(AFD, ORGANISMES FINANCIERS,
ENTREPRISES : ENGIE, GROUPE BOUYGUES,
BOLLORÉ AFRICALOGISTICS...)


11 BUREAUX
À TRAVERS LE MONDE


+ de 100 CLIENTS
ACCOMPAGNÉS DANS L'AMÉLIORATION
DE LEURS PERFORMANCES
ENVIRONNEMENTALES
ET SOCIALES DEPUIS 2013



Filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) **dédiée au secteur privé**, Proparco intervient depuis près de 40 ans pour promouvoir un développement durable en matière économique, sociale et environnementale.

Les interventions de Proparco visent à **renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable** (ODD), adoptés par la communauté internationale en 2015. Dans ce but, **Proparco finance des sociétés rentables**, dont l'activité participe à la création d'emplois et de revenus décents, à la fourniture de biens et de services essentiels, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Au-delà des financements, **le rôle de Proparco est de favoriser l'émergence d'acteurs économiques et financiers responsables** dans les pays en développement et émergents. Elle accompagne ainsi ses clients vers de meilleures performances en matière environnementale, sociale et de gouvernance et cherche toujours à mesurer l'impact de ses actions.

Proparco figure parmi les principales institutions européennes de financement du développement, avec qui elle réalise de **nombreuses opérations conjointes**.

CONTACT PRESSE PROPARCO

Florence Priolet
+33 1 53 44 47 32
prioletf@proparco.fr